

TRANSFORMATIONS SOCIALES DANS LES ZONES NOUVELLES D'IMPLANTATION RURALE

LES SERER DANS LES TERRES NEUVES DU SÉNÉGAL ORIENTAL

Pierre-Xavier TRINGAZ

Sociologue O.R.S.T.O.M., 24, rue Bayard 75008 Paris

Introduction

Un simple regard sur une carte de population du Sénégal montre à l'évidence une très grande disparité démographique entre l'Est et l'Ouest du pays, de part et d'autre d'une ligne allant sensiblement de Saint-Louis, Kaffrine à Kolda. Alors que l'Ouest atteint des densités rurales de 100 habitants au km² dans la région du Sine-Saloum appelée « le vieux bassin arachidier », l'Est connaît des densités à peine supérieures à 5 habitants au km² dans certaines zones, du Sénégal Oriental notamment, nommées « Terres Neuves », bien qu'il y existe un peuplement très ancien mais clairsemé à cause du manque d'eau.

Depuis une dizaine d'années, les autorités sénégalaises sont préoccupées par ce déséquilibre démographique et économique et la Direction de l'aménagement du territoire a entrepris diverses études pour préparer une répartition plus rationnelle du peuplement, c'est-à-dire décongestionner le bassin arachidier surpeuplé et surexploité et organiser le peuplement des Terres Neuves.

Dès 1969, le Sénégal présentait, à la Banque Mondiale, un dossier de financement proposant le transfert de 1 000 familles en 4 ans; à la suite des premières évaluations, cet objectif fut jugé trop ambitieux pour la phase initiale, et ramené à 300 familles à déplacer en 3 ans.

Par une loi du 30 novembre 1971, fut créé un

établissement public, la Société des Terres Neuves (S.T.N.), dont la mission est d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de décongestion des zones denses et de peuplement des terres neuves. L'exécution du projet-pilote fut d'abord confiée par la S.T.N. à la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (C.F.D.T.); il se situe en effet dans la zone d'intervention pour le développement de la culture cotonnière. Cette convention fut dénoncée au début de la campagne 1974, et la S.T.N. est alors restée seul maître d'œuvre de l'opération.

Dans son rapport d'évaluation d'avril 1971, la Banque Mondiale recommandait, parmi les conditions d'exécution du Projet, que soit effectuée une étude d'accompagnement, portant sur les aspects techniques, économiques et sociologiques. Par une convention avec le Secrétariat d'État chargé du Plan, cette étude a été confiée à l'O.R.S.T.O.M.

L'équipe qui a assuré l'accompagnement scientifique de l'opération était composée de J.-P. DUBOIS, géographe, de P. MILLEVILLE, agronome et de moi-même, sociologue. Toutes nos enquêtes et nos observations ont été faites entre janvier 1972 et août 1975. Cet article rend donc compte de la situation jusqu'à cette date, en utilisant parfois des données recueillies par l'ensemble de l'équipe qui par ailleurs a produit trois rapports annuels sur l'opération en 73, 74 et 75 et un rapport de Synthèse en mars 1976 (1) (carte du Sénégal jointe).

(1) J.-P. DUBOIS, P. MILLEVILLE, P. TRINGAZ, « Opération Terres Neuves, Projet Pilote Koumpentoum-Maka. Étude d'accompagnement. Rapport de fin de campagne. » Trois volumes : Campagne 1972-1973 O.R.S.T.O.M., juin 1973 ; Campagne 1973-1974 O.R.S.T.O.M., juillet 1974 ; Campagne 1974-1975 O.R.S.T.O.M., juillet 1975. Rapport de Synthèse. O.R.S.T.O.M., mars 1976.

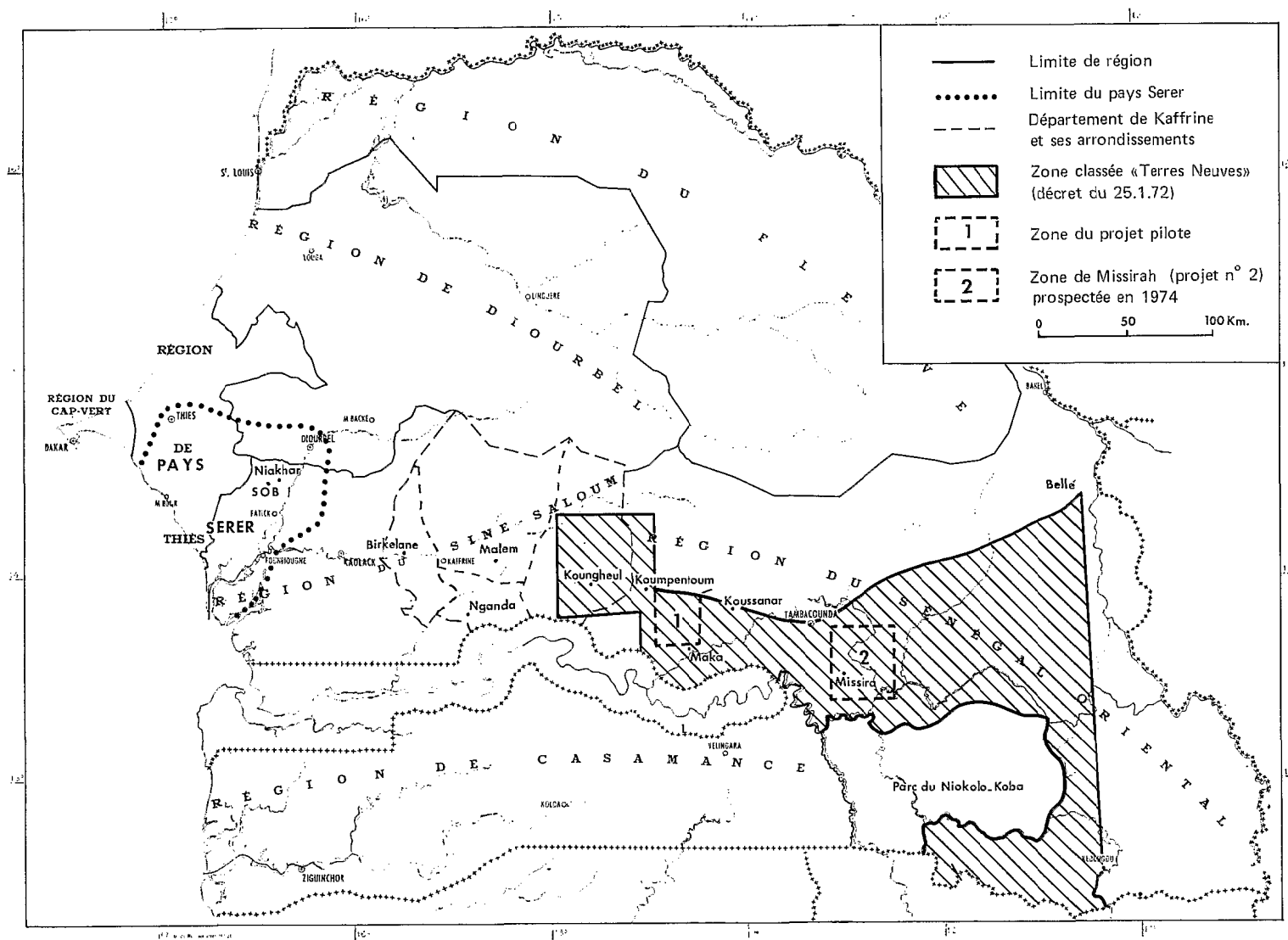


Fig. 1. — Carte du Sénégal. D'après J.-P. Dubois.

Définition et objectifs généraux du projet pilote Koumpentoum-Maka

Considéré comme un prélude à la décongestion des terres surpeuplées et surexploitées du vieux bassin arachidier, le projet pilote porte sur le transfert et l'installation de 300 familles d'agriculteurs originaires du Sine. La situation du pays Serer étant reconnue depuis longtemps comme particulièrement critique, il était normal que le recrutement des Migrants s'effectue en priorité dans cette ethnie.

Les modalités de l'opération étaient définies au préalable par le rapport d'évaluation de la Banque Mondiale. Rappelons-en les principales dispositions :

— mise en place des 300 familles en 3 ans : 50 en 1972, 100 en 1973 et 150 en 1974 ;

— création de 6 villages de 50 familles chacun (les 6 blocs de colonisation ont été localisés en 1971 par une prospection pédologique de l'O.R.S.T.O.M.) ;

— attribution de 10 hectares de terres cultivables à chaque famille, dont 2 sont défrichées mécaniquement et mis à sa disposition dès son arrivée ; l'extension de l'exploitation s'effectue ensuite par défrichement manuel ;

— aide matérielle pour faciliter le départ et l'installation des migrants : prise en charge à domicile et octroi d'une indemnité de subsistance de 40 000 F par famille pour couvrir les frais d'installation et l'achat de nourriture jusqu'à la première récolte ;

— crédit à moyen terme permettant l'achat d'une paire de bœufs et d'un matériel de culture complet ;

— encadrement agricole très dense (deux encadreurs dans chaque nouveau village). La population existante de la zone bénéficie également de services de vulgarisation et de crédit.

L'installation des migrants est subordonnée à la signature d'un contrat d'exploitation passé avec la S.T.N., par lequel ils s'engagent à respecter les clauses d'un cahier des charges. L'accent est mis sur l'intensification du système de culture : assolement, emploi de la traction bovine, utilisation d'engrais à doses élevées, et ultérieurement association de l'élevage à la culture.

Le coût total de l'opération s'élève à 493 millions CFA pour une période de 10 ans, dont 347 millions sont couverts par un prêt de l'AID, versé de 1972 à 1976, l'essentiel du projet devant être réalisé à cette date.

Des objectifs ambitieux, nécessitant un investissement élevé, sont responsables d'un style de colonisation résolument dirigiste. Le projet apparaît en effet à la fois comme :

— une opération de productivité (intensification et amélioration des techniques) ;

— une opération de mise en valeur (aménagement de terres vides) ;

— une opération de migration (appel à la population du Sine).

La zone d'accueil des migrants dans le Sénégal oriental

Le périmètre choisi pour l'exécution du projet forme un quadrilatère d'environ 30 km sur 25, entre les localités de Koumpentoum au nord-ouest et Maka au sud-est. Ce périmètre a été défini en fonction :

— de la disponibilité des terres : la densité était en 1972 de 4,2 habitants au km² (en déduisant la superficie de la forêt classée qui occupe la partie nord du périmètre) ;

— de la qualité de ces terres : d'après la prospection pédologique, sur 70 000 ha cartographiés, 32 000 sont de valeur agricole satisfaisante, soit 45 % ;

— de la pluviométrie, comprise entre les isohyètes 900 et 1 000 mm (normale 1931-1960 ; pour les années 1961-1970, la moyenne n'a été que de 750 mm à Koumpentoum).

Les villages nouveaux sont implantés sur les sols profonds des plateaux, dont le potentiel agricole est important. Les villages existants exploitent en priorité les terres plus légères, donc plus faciles à travailler, des axes alluviaux. L'alimentation en eau est assurée par une nappe que les puits villageois atteignent à une profondeur voisine de 55 mètres.

Les 16 villages autochtones du périmètre ont été recensés en 1972 ; ce recensement a fait apparaître une population totale de 2 312 habitants. Cette population était répartie en 250 carrés et 291 exploitations (le « carré » est l'unité d'habitation, qui peut comprendre plusieurs exploitations agricoles). La taille moyenne de l'exploitation était donc de 8 personnes.

Hommes résidents.....	633
saisonniers.....	266
total.....	899
Femmes.....	603
Total actifs (H+F).....	1 503 (soit 65 %)
Enfants (moins de 15 ans).....	810 (soit 35 %)
Population totale.....	2 312

On constate un pourcentage très élevé de la population adulte (plus de 14 ans), dû à la présence de nombreux saisonniers, « navétanes » et « m'bindanes » (1) ; ils représentent 30 % des hommes actifs.

(1) Le *navétane* est hébergé en contrepartie de son travail ; le *m'bindane* est une sorte de pensionnaire qui ne travaille que pour lui-même et paye son hébergement. La situation de m'bindane est fréquente parmi les charbonniers.

Les seize villages anciens de la zone n'appartiennent pas à une ethnie unique. Il s'agit d'un peuplement très diversifié à l'intérieur même de chaque village. Avant la colonisation française, cette zone faisait partie du royaume manding du Niani. Diambour, l'un des villages concernés fut même l'une des capitales du royaume. Actuellement il ne compte que neuf familles manding sur dix sept, et deux cent cinquante habitants au total.

— Le peuplement ancien de la zone est donc d'origine Manding, également appelé « Socé », mais il est très clairsemé, environ 13 % de la population totale.

— Des Peul dit « Peul Niani » se sont installés juste après les Manding.

A la fois éleveurs et cultivateurs, sédentaires mais très mobiles, ils se déplacent fréquemment d'un village à l'autre à la recherche de pâturages et de puits en activité.

— Des Wolof et des Toucouleur sont venus du Sud de la région de Maka et de la Gambie toute proche.

— Depuis une dizaine d'années, on assiste à une immigration importante de Peul de Guinée (Peul Fouta). Très mobiles, ils arrivent comme navetanes ou charbonniers et finissent par s'installer de façon durable. Ils ne possèdent pas de bétail.

En 1972, selon l'ethnie du chef d'exploitation, on obtenait la répartition suivante de la population totale (en pourcentage) :

Peul Niani.....	38,0
Peul Fouta.....	26,4
Wolof.....	10,4
Socé.....	13,0
Toucouleur.....	8,0
Autres.....	4,2

Ces différentes familles ethniques cohabitent dans les villages anciens mais conservent leur tradition propre. Les mariages inter-ethniques sont fort peu nombreux : nous en avons recensé 18 dans les seize villages intéressés. En général, ces mariages sont plutôt mal considérés et ce sont surtout des hommes, Peul Fouta, venus de Guinée, célibataires, qui épousent des femmes toucouleur.

La prédominance de l'élément peul est très marquée sur le plan linguistique : la langue de communication est le poular, pratiqué par tout le monde. Un autre élément de cohésion est la religion musulmane qui fait l'unité de la population.

L'agriculture des exploitations autochtones est

caractérisée avant tout par la disponibilité des terres, et par l'extensivité des techniques culturales. Le système de rotation le plus généralement adopté consiste à cultiver deux ou trois années, suivies d'une jachère de longue durée.

De cette disponibilité des terres résulte une absence quasi-totale de problèmes fonciers. Le seul droit qui s'exerce est celui du défricheur, et encore est-il très mal affirmé : les mouvements incessants de population font que les champs sont fréquemment abandonnés par leur défricheur, et repris ensuite par d'autres cultivateurs. L'attribution des terres est en principe soumise au contrôle du chef de village, mais il n'a guère à intervenir ; pratiquement, toute terre retournée à la jachère peut être mise en culture par qui le désire.

Au moment des travaux agricoles, existent diverses formes de prestation de travail, où le facteur ethnique n'intervient généralement pas. Les chefs de famille d'ethnies différentes échangent leurs forces de travail à l'intérieur d'un village et d'un village à l'autre.

L'élevage est important et intéresse toutes les ethnies présentes à l'exception des immigrants guinéens. Nombre de Wolof et Toucouleur, originaires du sud, se sont déplacés précisément à cause de leurs troupeaux, à la recherche de territoires moins occupés par les cultures.

Les Serer dans leurs villages d'origine. Surpeuplement et surexploitation du Sine : motif de la migration

Le Sud du bassin arachidier, qui fait administrativement partie de la région du Sine-Saloum, recouvre assez bien l'ancien royaume Serer du Sine. La migration organisée vers les Terres Neuves a concerné surtout le département de Fatick dont le peuplement est assez bien connu à la suite de nombreuses enquêtes démographiques de l'O.R.S.T.O.M. (1).

SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LA ZONE DE DÉPART

Le département de Fatick est très densément peuplé. C'est en particulier le cas de l'arrondissement de Niakhar, qui présente une densité démographique de 80 à 100 hab. au km², alors que la moyenne au niveau du territoire sénégalais est de l'ordre de 20 hab. au km². Jusqu'à une date récente, les Serer avaient réussi à faire face à une pression démographique croissante par la mise en œuvre d'un système agricole élaboré, alliant l'élevage à la culture.

(1) CANTRELLE (P.), 1969. *Étude démographique dans la Région du Sine-Saloum. Sénégal*, O.R.S.T.O.M., 1969.

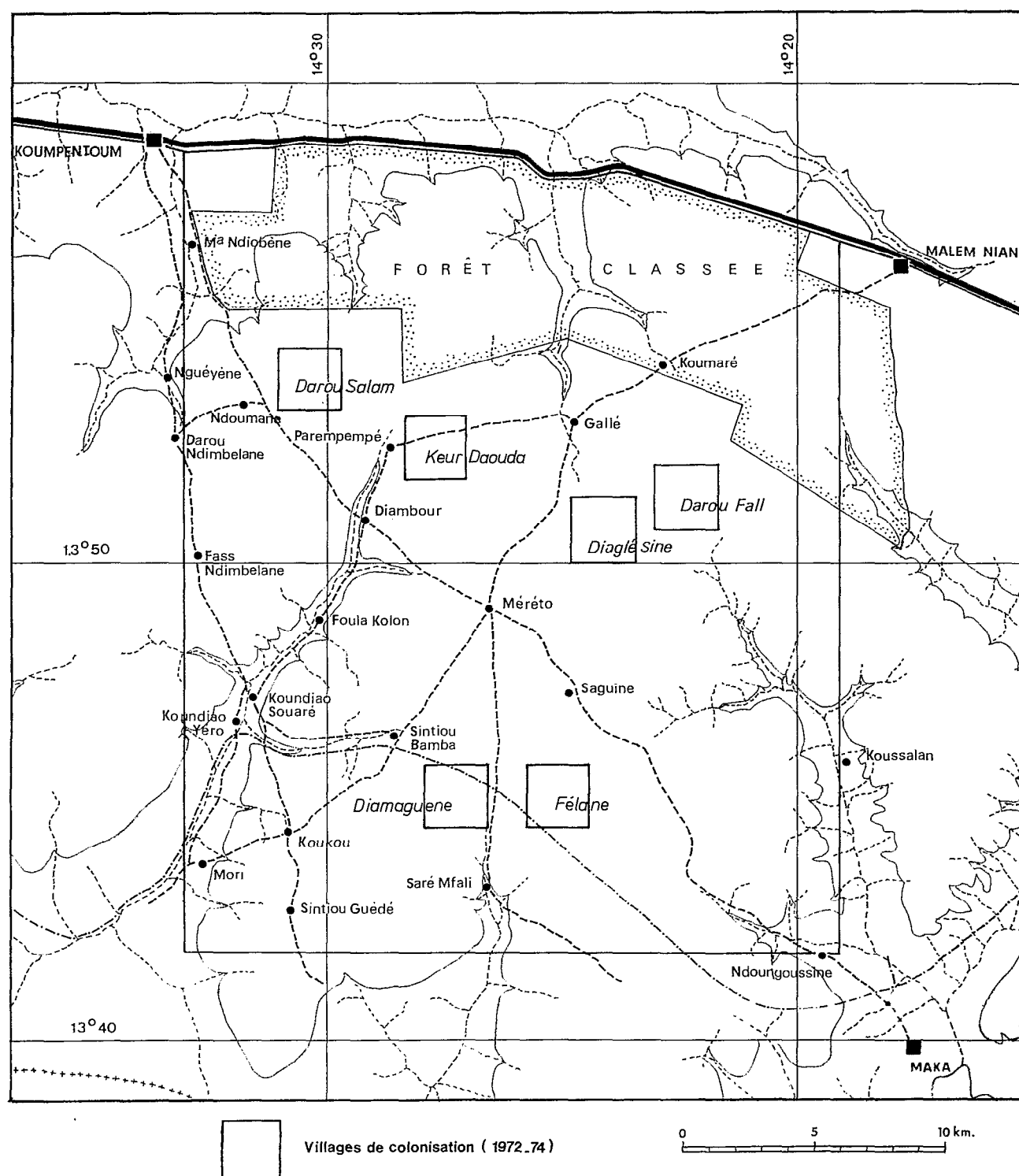


Fig. 2. — Opération Terres Neuves. Périmètre Koumpentoum-Maka. D'après J.-P. Dubois.

L'utilisation de rotations culturales éprouvées, de la fumure animale, ainsi que l'entretien du parc arboré d'*Acacia albida*, ont permis la fixation de fortes densités rurales malgré le faible niveau de fertilité de ces sols très sableux et l'irrégularité de la pluviométrie (1).

Mais il semble bien qu'un seuil de saturation se traduisant par le départ de nouveaux actifs, ait été atteint en plusieurs endroits sous l'influence conjointe de la pression démographique de plus en plus forte et de l'extension des surfaces d'arachide, induite par la monétarisation sans cesse croissante de l'économie paysanne. La dégradation de la fertilité des sols y est manifeste, et une suite d'années à pluviométrie très déficitaire n'a fait qu'accuser de manière souvent dramatique cette rupture de l'équilibre déjà fragile qui liait l'homme à sa terre.

La campagne 1972-73 surtout a eu des effets catastrophiques dans le Sine (les récoltes y ont été quasi nulles) et a coïncidé avec l'installation des premiers migrants sur les Terres Neuves. Bien que ces dernières aient également connu cette année là un fort déficit pluviométrique, les récoltes, d'arachide en particulier, y ont été acceptables, et se sont fortement accrues par la suite. Il n'est donc pas étonnant que malgré toutes les réticences vis-à-vis de la migration organisée par l'opération Terres Neuves, 300 familles se soient décidées à partir vers le Sénégal oriental.

ÉVOLUTION DE LA MENTALITÉ SERER VIS-À-VIS DE LA MIGRATION

L'aperçu précédent fixe le contexte dans lequel est intervenue la sollicitation à la migration et permet de mieux comprendre les réactions des familles et de la société globale Serer. L'évolution des mentalités est nette. Les familles sont beaucoup plus favorables à la migration tant à cause des effets de la sécheresse dans le Sine que de la réussite économique des premiers migrants.

La première année, l'attitude générale était une opposition d'ordre social, répercutée au niveau des familles. La communauté villageoise, les notables, les anciens, les chefs de famille s'opposaient au départ. Les arguments avancés étaient souvent d'ordre religieux : il ne fallait pas quitter le village des

ancêtres, là où les « Pangols » (2) avaient toujours protégé la famille. Les tombeaux des parents décédés restaient sans libations. Le départ était perçu comme une rupture, une trahison, une désertion de la communauté villageoise. Ceux qui s'étaient inscrits en cachette changeaient d'avis au dernier moment sous la pression du village et de la famille. Les parents âgés, ayant peur de se retrouver seuls et sans ressources, s'opposaient également au départ de leurs enfants, force vive du foyer.

La deuxième année, la communauté n'intervient plus pour empêcher un volontaire à la migration de quitter le village, et si la famille joue encore un rôle, elle ne s'oppose en général plus au départ. Les premiers migrants sont revenus en visite dans le Sine, rapportant avec eux argent et nourriture. Les parents se rendent compte que le départ d'un fils n'est pas un abandon, mais une possibilité de secours pour la famille, et il en résulte une attitude plus favorable vis-à-vis de la migration. D'autant que pour justifier leur départ, les premiers migrants embellissent encore leur réussite et passent sous silence les aspects plus sombres de la vie dans leurs nouveaux villages. Les raisons des défections se révèlent davantage des empêchements circonstanciels (décès, maladie) que des oppositions irréductibles de la part des familles. Enfin pour la troisième année, il apparaît que ceux qui se sont inscrits et ne sont pas partis sur les Terres Neuves sont ceux qui n'ont pas eu la patience d'attendre et ont déjà quitté le village pour une migration libre.

La pression économique, accentuée jusqu'au paroxysme par deux années de sécheresse, a donc fait éclater les résistances de tous ordres à la migration. De nombreuses personnes sentent que pour survivre, il est nécessaire de quitter le village, et la possibilité des Terres Neuves se présente dans ces conditions comme une issue de secours, une bouée de sauvetage.

A noter que l'évolution des mentalités de 1972 à 1975 s'est traduite par une certaine différenciation parmi ceux qui sont partis. Une partie des migrants de première année était constituée de gens habitués à la migration et aux voyages, qui avaient déjà franchi le pas qui consiste à quitter le village pour tenter de trouver une vie meilleure autre part. Ceux de la dernière année sont par contre de véritables paysans, et la plupart d'entre eux, bien enracinés dans leur village.

(1) Pour plus de détails voir : PELISSIER (P.), 1966. *Les Paysans du Sénégal. Les Civilisations agraires du Cayor à la Casamance*. Fabrique Saint-Yrieix, pp. 183-299.

PELISSIER (P.). Réflexions sur une entreprise de Développement par la vulgarisation agricole : in *Études de Géographie Tropicale* offertes à Pierre Gourou, 1972. Martan, Paris-La Haye, pp. 397 à 405.

LERICOLLAIS (A.), 1972. Étude Géographique d'un Terroir Serer (Sénégal), *Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara*. O.R.S.T.O.M.

(2) Esprits protecteurs des Serer, le plus souvent représentants des ancêtres.

LES MODALITÉS DE LA MIGRATION

Le Recrutement dans le Pays Serer

Un intense campagne d'information et d'incitation à la migration a été faite dans le Pays Serer pour recruter les 300 familles volontaires à l'installation dans le Sénégal Oriental.

Durant les trois années de départ, un responsable de l'aménagement du territoire détaché à la S.T.N. était chargé spécialement de l'information et de l'inscription des familles. Toutes les instances administratives et politiques, du niveau villageois au niveau national, étaient mobilisées pour appuyer le recrutement de ces trois cents familles. Cependant, il n'a pas été aisé — surtout la première année — d'envoyer les migrants au rythme prévu par la S.T.N., 50 en 1972, 100 en 1973 et 150 en 1974. Beaucoup se sont inscrits et n'ont pas donné suite à cette décision. Depuis mars 1971, date des premières inscriptions, jusqu'au début de mars 1974, date des derniers départs, les engagements et les désistements se sont succédés à un rythme accéléré. En fait pour 300 familles réellement parties dans le Sénégal Oriental, 300 autres, après s'être inscrites, ont changé d'avis.

Comparaison des causes de désistement exprimées en 1972-73-74

	1972	1973	1974
— Refus du père.....	2	3	
— Refus de la mère.....	1	4	
— Refus du frère aîné.....	1	2	
— Refus de la femme.....	7	4	
— Refus de toute la famille.....	6	5	
— Refus du marabout.....	6	1	
-- Absents car ils avaient migré ailleurs.....	5	7	17
— Refusés car ils étaient célibataires.....	2	3	1
— Remplacés par un frère.....	2	2	1
— Absents le jour du départ.....	2	10	
— Manque de vivres pour partir....	1	—	1
— Problème de famille : dot de la fille.....	1	1	
— A cause de la taille réduite des superficies défrichées.....	1	1	
— Départ trop tardif.....	—	1	
— Révélation dans un songe.....	—	1	
-- Opposition des habitants du village.....	—	2	
— Malades au moment du départ....	—	7	
— Décès récents de parents.....	—	6	1
— Femmes en état de grossesse....	—	3	
— Les Terres-Neuves trop loin du village.....	—	—	1
— Manque de sourga.....	—	4	
TOTAL.....	39	67	22

Remarques :

En 1972 : la famille, le marabout, le village jouent un grand rôle dans les désistements.

En 1973 : la famille joue encore un rôle mais les motifs sont davantage personnels : maladie, décès de parents, femmes enceintes et absentes.

En 1974 : la famille et le village ne jouent plus aucun rôle. Les gens inscrits qui ne sont pas partis aux Terres-Neuves ont migré ailleurs. Une dizaine également ne sont pas partis car il n'y avait plus de place. Les 150 familles étaient recrutées.

Les modalités de transport, voyage organisé par la S.T.N.

Les trois années successives, les départs ont eu lieu durant la saison sèche, entre février et avril, la S.T.N. se chargeant du transport des familles. Un véhicule fut mis à la disposition des migrants, un camion transportant les bagages. Les deux véhicules venaient jusqu'au domicile des familles, prévenues la veille. Ces départs eurent toujours lieu la nuit selon la coutume des déménagements en milieu Serer : le ménage ou la famille ayant décidé de partir, prépare discrètement ses bagages et attend la nuit pour charger le tout sur une charrette dans le plus grand silence possible pour ne pas avertir les voisins. Au matin, ceux-ci découvrent une case ou une concession vide. Même lorsque le village est informé de la décision de migrer et la famille favorable au départ, les Serer préfèrent quitter leur maison la nuit et avec le maximum de discrétion.

Cette coutume s'est maintenue même dans le cas de déménagements urbains. Une famille Serer qui change de quartier ou d'appartement le fera de préférence la nuit. Les raisons avancées pour expliquer la coutume sont de plusieurs ordres :

— d'abord, éviter qu'un grand nombre de témoins assistent au départ, répertorient les bagages et fassent l'inventaire des maigres richesses de ceux qui partent;

— une autre raison est de fuir la curiosité malveillante. Les voisins jaloux ou fâchés peuvent faire du tort, critiquer ou tourner en dérision, voire accuser de trahison ceux qui abandonnent la communauté villageoise;

— ceux-ci veulent échapper d'autre part aux « Don a Pakher » les « mauvaises langues », qui, souvent méconnues ont le don de voir réaliser leurs vœux. Dans le cas d'un départ, elles peuvent formuler le vœu de voir échouer la migration, et susciter un retour honteux. La crainte des maraboutages est réelle également.

Ainsi, malgré tous les inconvénients qu'occasionne un départ de nuit pour les chauffeurs de véhicules et les organisateurs des départs, les migrants ont maintenu leur exigence de partir de nuit, en cachette.

Même si une grande évolution s'est produite depuis les départs de la première année, cette attitude manifeste bien la crainte plus ou moins consciente du jugement du village et la permanence du sentiment de trahison, qui traduit un complexe de culpabilité vis-à-vis de la communauté villageoise.

Les trois cents kilomètres qui séparent Niakhar dans le Sine de Koumpentoum dans le Sénégal Oriental sont couverts par les Migrants des Terres Neuves en 5 heures grâce aux facilités que leur procure la S.T.N. Par leurs propres moyens, il faudrait plus de deux jours en empruntant les transports en commun réguliers. Cette organisation du voyage par la S.T.N., si elle présente un avantage immédiat, contribue également à créer une impression de migration artificielle, organisée de l'extérieur. Le fait d'être pris en charge à domicile risque d'engendrer une mentalité d'assistés et non de créateurs volontaires de nouveaux milieux sociaux. L'impact psychologique de ce voyage organisé sera difficile à effacer par la suite.

Création du nouveau milieu social des Terres Neuves

Comme le prévoyait leur contrat avec la Société des Terres Neuves, en trois ans, trois cents familles ont quitté le Sine pour s'installer dans le Sénégal Oriental. Elles se sont réparties en six villages entièrement nouveaux où elles ont reçu chacune une surface de dix hectares à mettre en valeur avec l'aide de la Société d'encadrement.

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DES VILLAGES NOUVEAUX

La population totale des villages de Migrants récents est passée de 175 habitants en 1972, première année d'installation, à 807 en 1973 et 1969 en 1974. Ces recensements s'appliquent à la population présente à la période des cultures, c'est-à-dire travailleurs saisonniers inclus. Le tableau ci-dessous rassemble les principales données de cette évolution :

DONNÉES	1972	1973	1974
Nombre de carrés.....	41	148	300
Actifs { hommes.....	55	267	746
{ femmes.....	45	187	430
Enfants { 0-5 ans.....	42	206	441
{ 6-14 ans.....	33	147	352
Population totale.....	175	807	1 969
Nombre hab. par carré.....	4,3	5,5	6,6

Ces chiffres sont supérieurs aux prévisions de rapport d'évaluation, basées sur l'hypothèse d'une taille moyenne de la famille de 4, 5 personnes.

Selon l'année d'installation, l'évolution de la population totale se résume de la façon suivante :

DÉSIGNATION	1972	1973	1974
Migrants 1972.....	175	238	288
Migrants 1973.....	—	579	727
Migrants 1974.....	—	—	954
TOTAL.....	175	807	1 969

On constate d'une part un accroissement de la population des carrés déjà en place : +30 % de 1972 à 1973, et +26 % de 1973 à 1974; d'autre part un accroissement de la taille moyenne au moment de l'installation : elle était de 4,3 personnes en 1972, 5,4 en 1973 et 6,3 en 1974.

L'analyse de l'évolution de la composition moyenne des familles montre que l'accroissement est particulièrement rapide pour la catégorie des actifs masculins.

Sur le plan ethnique, 90 % des chefs de famille sont Serer (269 sur 300, les autres ethnies représentées étant Wolof 15, Toucouleur 10, Maure 2, Sarakollé 2, Diola 1 et Peul 1).

Après trois campagnes agricoles, aucune défection n'a encore été enregistrée; quelques colons décédés ont été remplacés, le plus souvent par un membre de leur famille.

NIVEAU D'INSTALLATION ET D'ENRACINEMENT SUR LES TERRES NEUVES

Les villages qui se sont constitués sur les Terres Neuves ont pris l'apparence de ceux du Sine. Ce sont des concessions (M'Bind) groupées autour du point d'eau, forage ou puits, avec une place publique et un abri (N'Gel) pour les réunions. La Mosquée rudimentaire, en tiges de mil, et une petite chapelle, pour les catholiques disséminés dans le village, occupent également l'espace central, avec les logements des encadreurs et le magasin contrôlé par la S.T.N.

Tout autour de la place centrale, sur des parcelles de 40 m sur 60, s'étendent les cinquante habitations des familles, les M'Bind, composés de plusieurs cases, en principe une par adulte.

L'ensemble des constructions se fait en tiges de mil avec une armature en bois; les toits sont en paille. Il s'agit des matériaux locaux les plus simples et les plus faciles à trouver. En cas de réussite économique, le chef de famille pourra investir dans des cloisons en terre séchée recouverte d'une pellicule de ciment et un toit de tôle. C'est d'ailleurs le signe d'une certaine aisance, et aussi d'une volonté d'installation à long terme.

Dans le cas d'une migration provisoire, les paysans accordent tout leur intérêt et leur temps aux cultures et aux défrichements et négligent leur habitation. Parfois, une seule ou deux cases suffisent pour loger tous les nouveaux venus qui après avoir gagné rapidement de l'argent, repartiront en abandonnant les fragiles constructions.

Ce n'est pas le cas sur les Terres Neuves : les constructions sont soignées et la présence d'animaux domestiques et de troupeaux manifeste la volonté d'une installation durable. Chaque famille a acheté en arrivant sur les Terres Neuves, une paire de bœufs pour la culture attelée. C'était une obligation prévue dans le contrat avec la S.T.N. Outre cette paire de bœufs, la majorité de cultivateurs utilisent également des chevaux ou des ânes pour les travaux agricoles. Certains les ont amenés de leur village, d'autres ont acheté des ânes dans les villages autochtones voisins, souvent auprès des Peul, pour compléter la traction bovine dans les travaux et surtout les transports.

Les familles ont généralement un petit cheptel d'animaux domestiques, voire un embryon de troupeau ovin ou caprin. Mais tous espèrent augmenter le nombre d'animaux, tout en étant limités à cause du manque d'eau. Les chefs de famille, propriétaires d'un troupeau dans le Sine, n'ont pu l'amener sur les Terres Neuves, malgré leur désir, toujours à cause de cette pénurie d'eau.

Une part sensible des revenus monétaires semble au départ consacrée aux investissements productifs (animaux de traits, matériel agricole...). Les achats, à caractère d'épargne (troupeau) ou de prestige (toit de tôle) ont été retardées.

STRATÉGIE DE LA COLONISATION AGRICOLE

Les travaux agricoles démontrent une volonté de rentabiliser au maximum l'installation dans ce nouveau pays.

Il était prévu dans le projet, des exploitations de 10 hectares dont 6 hectares mis en culture au bout de 6 ans et les 4 autres hectares en jachère.

Dans la réalité, au bout de 3 ans, la moyenne cultivée par famille dépassait déjà 11,5 hectares. On observe en effet la progression suivante des surfaces moyennes cultivées par actif.

— La 1 ^{re} année.....	1,27 ha
— La 2 ^e année.....	1,73 ha
— La 3 ^e année.....	2,47 ha

Les surfaces cultivées dépassent largement les prévisions établies par les experts qui ont mis sur pied l'opération Terres Neuves.

Les migrants sont passés d'un système de culture intensif qu'ils observaient par manque de terre dans le Sine à un système largement extensif sur les Terres Neuves. La stratégie adoptée est d'augmenter les revenus par l'accroissement des surfaces cultivées et aussi de prendre rapidement le contrôle foncier des plus grandes surfaces possibles par le défrichage et la mise en culture.

Comme dans les zones de départ, les épouses et les Sourga cultivent leurs propres champs d'arachide, qui assurent leur revenu monétaire et travaillent également pour le chef de famille. Celui-ci a la responsabilité quasi exclusive des champs de céréales dont les cultures ne sont pas négligées. Des surfaces importantes leur sont consacrées et la production après deux ans dans les Terres Neuves, couvre les besoins et même davantage puisqu'une partie est envoyée dans les zones de départ pour aider les familles.

Un autre facteur d'enracinement est la présence d'artisans qui exerçaient dans le Sine un métier d'appoint et le reprennent sur les Terres Neuves. Dans tous les villages, des paysans, anciens boulangers, ont fabriqué un four et en dehors de la saison des cultures, font du pain qu'ils vendent dans leur village et dans les villages anciens de la région. Des tailleurs coupent les vêtements des villageois. Des forgerons réparent le matériel agricole, un cordonnier a également monté son échoppe, des tisserands fabriquent des pagens en coton. Les maçons et les menuisiers sont, bien sûr, très appréciés pour la construction de bâtiments moins rudimentaires.

Pour l'ensemble des 6 villages, 75 paysans travaillent en dehors de la culture et tirent un petit revenu d'une activité d'appoint. Des petits boutiquiers de village se sont installés. Certains ont bâti un véritable magasin avec comptoir, d'autres utilisent le système du tablier, et se contentent de vendre des cigarettes, des bonbons et des noix de cola. Tous ferment boutique durant l'hivernage pour s'adonner aux travaux agricoles. La vie sociale au niveau du village reprend après les cultures.

Même si l'effort de culture intensive n'a pas été suivi alors que c'était l'un des objectifs prioritaires de l'opération, cela ne remet aucunement en cause la solidité de l'installation sur les Terres Neuves.

Les migrants ont fait un calcul économique qui privilégie la culture extensive de l'arachide. Ils augmentent leurs revenus en cultivant les plus grandes surfaces possibles, et s'assurent un certain contrôle foncier sur des surfaces étendues. Pour le chef d'exploitation, cette attitude n'entache en rien sa volonté d'installation dans le Sénégal-Oriental. Au contraire, en s'assurant une grande exploitation, les paysans prévoient déjà l'installation d'autres parents du Sine.

Les relations sociales à l'intérieur des nouveaux villages

Bien que les migrants Serer aient reconstitué sur les Terres Neuves des villages ayant un aspect extérieur similaire à ceux du Sine, il est intéressant de voir si la vie sociale, familiale et villageoise, s'y recrée de la même manière ou si apparaissent certaines transformations consécutives de la migration.

LA VIE SOCIALE DANS LE VÉCU QUOTIDIEN

Interrogés sur leur perception du village actuel et les différences avec l'ancien village du Sine, les migrants, dans leur grande majorité, avouent préférer le nouveau village, estimant que la vie est plus agréable sur les Terres Neuves. Les raisons avancées sont surtout d'ordre économiques, les superficies étant plus grandes, la pluviométrie meilleure, donc les rendements plus élevés. Mais les conditions de vie sociale ne sont pas étrangères à cette préférence : les conflits sont moins fréquents sur les Terres Neuves, en raison précisément de cette sécurité financière.

Les réponses aux enquêtes font bien ressortir à la fois l'attachement des paysans à leur village natal et le motif économique de la migration. Cette distinction entre les préférences affectives, sentimentales, de la vie au village d'origine et la nécessité objective du départ pour survivre, apparaît clairement. Cependant, 265 familles sur 300, réalistes, considèrent que les Terres Neuves représentent leur lieu de résidence définitif et non une simple étape transitoire pour gagner de l'argent. Mais il n'est pas question pour eux de rompre les liens avec les membres de la famille restés dans le Sine, auxquels ils comptent rendre visite périodiquement. Par contre, 23 considèrent les Terres Neuves comme un lieu de résidence provisoire, qu'ils quitteront après avoir gagné suffisamment d'argent pour repartir dans le Sine, et 12 se déclarent hésitants ou préfèrent ne pas répondre à la question.

88 % des migrants s'estiment donc être citoyens à part entière du Sénégal oriental et ne pas envisager de retour proche dans leur zone d'origine. Cette volonté d'enracinement se concrétise dans l'effort qui est fait pour accroître le confort des habitations, créer des infrastructures villageoises (place publique, lieux de culte), constituer un petit cheptel, ainsi que dans les tentatives de réinvestir sur place, par exemple en créant une boutique, l'argent gagné grâce à la culture de l'arachide.

LES PRESTATIONS DE TRAVAIL

Dans les villages Serer du Sine, il existe une grande solidarité entre les familles, elle se manifeste dans

toutes les circonstances de la vie quotidienne mais de façon particulière dans les prestations de travail, qui peuvent revêtir des formes très diverses. On peut les classer en trois groupes selon les critères : Prestations individuelles ou collectives, avec ou sans contrepartie.

Asim : en Wolof « Santané » Il s'agit d'une aide manuelle collective pour un travail agricole précis organisé à la demande du bénéficiaire ou d'un de ses proches, qui doit en contrepartie offrir un repas copieux aux participants et faire des distributions de menus cadeaux : cigarettes, noix de cola, etc. S'il en a les moyens, l'organisateur paye également un ou plusieurs griots qui animent et encouragent les travailleurs. En général un « Santané » est réuni pour accomplir un travail urgent, par exemple un sarclage.

Dimle : Aide pour un travail, sans contrepartie, apportée par un ou plusieurs cultivateurs à une personne dans le besoin ou l'adversité, un malade, un accidenté, une veuve, un vieillard... Dans ce cas le travail ne revêt pas l'aspect de fête propre au Santané, avec musique, repas soigné et dépenses de prestige.

Yonir : Échange réciproque de travaux égaux :

Deux voisins de même capacité de travail alternent les travaux pour l'un et l'autre. La quantité de travail échangée est la même, d'où la nécessité de bien choisir le partenaire de même force et de même endurance. Cette association regroupe souvent deux jeunes, en général deux sourga et plus rarement deux chefs de famille.

Dans les villages des Terres Neuves, on retrouve les échanges de travaux sous les trois formes distinctes.

La participation se fait à l'intérieur du village et même avec d'autres villages de migrants, parfois avec les habitants anciens de la région.

Mais la solidarité réelle et l'entraide apparaissent mieux dans les « Dimlé » et les « Yonir » qu'à l'occasion des « Santané » qui font intervenir d'autres facteurs, démonstration de prestige social et calcul économique.

En cas de maladie ou d'accident d'un chef de famille ou d'un sourga, la solidarité joue à fond, peut être encore plus sur les Terres Neuves que dans les villages de départ. Dans ces derniers, les autres membres de la famille se chargent de remplacer le malade dans les travaux agricoles ou villageois. Sur les Terres Neuves, par contre, la famille est souvent de taille réduite et ce sont les autres actifs du village qui viennent au secours de celui qui est dans le besoin. La solidarité villageoise remplace donc celle qui s'exerce habituellement à l'intérieur de la famille.

Toutes ces aides, sous forme de Dimlé, sont peut être les plus significatives de la solidarité très forte qui existe au niveau des villages des Terres Neuves. Les migrants ont conscience de se trouver, durant la phase d'installation, dans une situation difficile. L'échec peut tenir à un accident de santé et frapper n'importe qui, ce qui explique la fréquence de ces aides multiples traduisant la solidarité très forte qui se manifeste au sein de ces nouveaux villages.

Des relations nouvelles se créent sur les Terres Neuves. Même en l'absence de phénomènes accidentels, les cultivateurs s'associent souvent entre eux pour certains travaux qui requièrent une main d'œuvre abondante en culture extensive.

Ce type d'association entre voisins sans parenté est plus rare dans le Sine, où la taille des familles est plus grande et les surfaces cultivées, par actif, plus faibles. Sur les Terres Neuves, les Chefs de Famille suppléent au manque de main-d'œuvre également par le système des « Yonir » et en favorisant l'intégration de nouveaux sourga dans leur exploitation. Ces derniers permettent d'ailleurs au chef d'exploitation de s'assurer rapidement un contrôle foncier sur une surface importante, qui rendra possible l'installation future de parents restés dans le Sine.

En dehors de ces prestations de travail répertoriées à l'occasion des travaux agricoles, les familles s'entraident dans les travaux divers de construction et d'aménagement des habitations.

Les femmes ont formé une association dans chaque village. Elles jouent un rôle très actif pour animer la vie collective à l'occasion des naissances et des fêtes, également pour organiser des travaux communs : elles s'associent pour vanner l'arachide ou piler le mil, puiser l'eau pour chaque famille, tandis que leurs consœurs travaillent aux champs.

Les Sourga forment également des associations de solidarité dans chaque village. A l'occasion de la maladie de l'un d'entre eux, les autres cultivent son champ.

La vente de la récolte de leur propre champ collectif sert à organiser fêtes ou séances de thé.

Les enfants également outre leurs activités ludiques cultivent, à plusieurs, un petit champ dans la forêt et gardent les troupeaux à tour de rôle. Ils font ensemble les légers travaux qui leur sont attribués par leurs parents et organisent des séances de luttes, des soirées de chants et de danses, avec le concours des sourga.

Toutes ces relations d'entraide, ces associations de travail et de réjouissances sont la preuve d'une grande solidarité dans les villages, ce qui n'exclut pas les conflits plus ou moins ouverts et les rivalités.

LES LUTTES D'INFLUENCE ET LES SITUATIONS CONFLICTUELLES

Les conflits les plus importants sont nés essentiellement des rivalités entre migrants pour le poste de chef de village et des rapports avec la Société des Terres Neuves qui encadre la création du nouveau milieu social.

Les conflits sociaux à l'occasion du choix des chefs de village

Après l'arrivée et l'installation dans le Sénégal Oriental, lorsque les familles Serer ont commencé à construire leurs habitations dans le même espace, l'un des premiers actes de vie sociale, pour donner une existence réelle au village, a été de choisir un chef et de donner un nom à ce nouveau lieu habité. Dans les six villages, des problèmes se sont posés et, à l'occasion de ce choix, les premiers conflits sont apparus, presque tous spécifiques au style particulier de cette migration très encadrée, organisée et contrôlée par un organisme extérieur.

Lorsqu'il se crée un nouveau village dans le cas d'une migration libre, le chef de famille qui s'installe le premier avec les siens dans un lieu jusque là inhabité, aménage lui-même l'espace autour de son habitation, défriche la forêt, creuse un puits et donne un nom à ce nouveau domaine. Si d'autres familles viennent par la suite se joindre à lui, avec sa permission, pour former un village, le premier arrivé sera naturellement le chef de ce nouveau village.

Dans le cas des Terres Neuves, le problème est très différent : les familles sont arrivées ensemble en camion, et les vrais créateurs, les vrais chefs, sont ceux qui contrôlent l'opération, les responsables du projet-pilote. A l'arrivée, surtout la première année de la migration, les paysans Serer sont dans un état de dépendance très forte, donc incapables de réagir et de créer un contre-pouvoir en s'organisant eux-mêmes.

Dans le premier village créé en 1972, le Directeur du projet avait pris comme interprète auprès des autres villageois un chef de famille qui parlait français. Débordant son rôle d'interprète, celui-ci s'imagina avoir reçu l'investiture de chef de village et voulut en jouer le rôle. Durant deux mois, il a pu garder le pouvoir, mais les autres chefs de famille le considéraient comme un usurpateur. A la suite de réunions houleuses, il a été rejeté du poste qu'il s'était attribué. Le choix pour le nouveau chef s'est porté sur un paysan qui était déjà responsable dans son village du Sine. La querelle a laissé une sourde opposition entre une fraction de quatre familles, fidèles à l'ancien chef, et le reste du village. Il s'agit là d'une manifestation d'indépendance

vis-à-vis des responsables de la S.T.N. Les migrants n'ont pas voulu accepter un chef imposé de l'extérieur, tous sont des paysans libres — Serer Pir — très indépendants traditionnellement vis-à-vis des autorités : autrefois, le roi — Bour Sine — et l'aristocratie des guerriers, actuellement l'administration représentée par les fonctionnaires, et ils ont reporté cette autonomie à l'égard des responsables de l'encadrement de l'opération Terres Neuves et même du chef de village. Ils sont très réticents pour effectuer des travaux collectifs dans l'intérêt de la communauté. Leurs cases ont été faites rapidement, mais il a fallu deux ans avant qu'ils n'acceptent de faire les diverses constructions collectives : mosquée, abri public « N'Gel », etc.

Il s'est produit un conflit similaire dans un autre village. Un migrant, après avoir été choisi comme chef de village, a été démis de ses fonctions au bout d'une période de six mois, car les villageois ont jugé qu'il avait une attitude trop dépendante à l'égard des responsables de la S.T.N. Un problème spécifique à cette migration a fait éclater le conflit.

A la suite du décès d'un chef de famille, son frère installé dans le même village a pris à son compte l'exploitation du défunt, en attendant de faire venir un autre membre de sa famille resté dans le Sine. Il agissait ainsi conformément à la tradition Serer qui veut, en cas de décès d'un père de famille, que le plus proche parent, le plus souvent le frère, épouse la veuve, élève les enfants et exploite les champs. Sur les Terres Neuves, le frère du défunt s'est retrouvé avec deux exploitations et deux contrats S.T.N. Le chef de village a signalé le fait au responsable de l'opération Terres Neuves et ceux-ci ne l'ont pas accepté. L'exploitation du défunt a été retirée à son frère et un contrat a été passé avec une autre famille. Mais l'ensemble du village a estimé que cette solution d'une rationalité trop moderne était inadmissible.

Le chef de village, non seulement, n'avait pas su faire prévaloir la solution traditionnelle, prise en charge par la famille des biens du défunt, mais en plus il était accusé d'avoir signalé le décès à la S.T.N. et pour tout cela, il fut destitué, mis en quarantaine et remplacé par un autre villageois.

Un autre village composé de familles Serer, mais de castes différentes, a connu des divisions qui duraient encore deux ans après sa création. Il a été impossible de désigner un chef unique, deux prétendants au poste ont partagé le village en deux fractions sensiblement égales.

La partition en deux se retrouve à tous les niveaux : deux mosquées ont été érigées, deux associations de femmes créées, deux places publiques construites. Cette situation conflictuelle, malgré l'intervention du chef d'arrondissement, du gouverneur de la région du Sénégal Oriental, des responsables de la S.T.N.,

ne semble pas devoir disparaître rapidement, car il s'agit plus profondément d'un conflit interne à l'ethnie Serer qui plonge ses racines dans le passé. Une opposition a toujours existé entre paysans libres — Serer Pir — et guerriers, nobles ou esclaves, — Tiedo —. D'ordinaire, cette opposition atteint rarement ce paroxysme; elle se manifeste surtout par des échanges de plaisanteries. Il convient également de signaler que dans le Sine, « Tiedo » et « Serer Pir » cohabitent rarement dans les mêmes villages.

Il existe aussi l'exemple d'un village très soudé où la cohésion sociale a été très forte dès l'arrivée. Il s'est trouvé, parmi les premiers venus, un chef de famille, très énergique, qui a entraîné avec lui cinq autres familles d'anciens Sourga et employés dans la boutique qu'il tenait dans le Sine. Il a été facile à ce groupe très uni autour de son chef de prendre la direction du village et de former une unité incontestée. Bien que ces six familles soient d'origine Wolof et ne parlent pas le Serer, le village s'est rassemblé autour du groupe, et très vite une mosquée et un lieu de réunion ont été construits. Le village a d'ailleurs pris le nom de son chef : DAROU FALL : Village de Fall. Les villageois se réunissent souvent, pour parler ou boire le thé à la veillée, ou encore pour des danses et des chants, car un groupe de jeunes s'est chargé d'animer les veillées. C'est aussi dans ce village que l'on enregistre les plus fortes extensions culturelles. La cohésion sociale a permis à ce village d'adopter une attitude très responsable et parfois revendicative à l'encontre de la S.T.N.

Il apparaît à l'évidence que la fonction de chef de village n'est pas simple sur les Terres Neuves. Pris en tenaille entre les dirigeants de la S.T.N. et les paysans, ces chefs sont les intermédiaires sur lesquels les conflits peuvent se cristalliser. Certains cependant ont parfaitement réussi leur insertion dans cette situation nouvelle : ils sont les représentants du contre-pouvoir des paysans qui tentent de maîtriser leur propre destin face à l'autorité de la S.T.N. Par contre lorsque le chef de village collabore trop étroitement avec les directeurs du Projet, ou adopte une attitude trop passive, trop réceptive, les paysans ont le sentiment d'une trahison.

Rapports Paysans. Société des Terres Neuves

Certains conflits, parmi ceux évoqués, montrent bien l'ambiguïté née du caractère très dirigiste de cette opération. Les responsables de la S.T.N. détiennent un pouvoir et une autorité extérieurs au groupe villageois, et ont parfois tendance à considérer les agriculteurs plus en assistés qu'en interlocuteurs véritables et responsables.

Pour essayer d'établir un dialogue, il existe depuis

la deuxième année de l'installation des « délégués » dans chaque nouveau village.

Il s'agit d'une institution créée par la S.T.N. Chaque village choisit deux délégués chargés de le représenter dans les réunions communes, auprès des responsables de l'opération ainsi qu'aux séances du conseil d'administration de la S.T.N. à Dakar (les délégués choisissent deux d'entre eux à cet effet). Bien que l'initiative vienne de la S.T.N. et qu'au début les délégués soient quelque peu timides et manipulés, ils ont rapidement pris leur rôle au sérieux et incarnent maintenant plus encore que les chefs de village le contre-pouvoir des paysans face à l'autorité de la société d'encadrement. En fait, un partage des tâches s'est établi entre eux et les chefs de village. Ces derniers conservent leur rôle traditionnel de représentants du village auprès de l'Administration, personnifiée localement par le chef d'arrondissement, surtout pour la perception des impôts et le règlement des conflits habituels. Les problèmes spécifiques aux Terres Neuves sont par contre du ressort des délégués.

Au niveau de chaque village, les deux encadreurs jouent un rôle social du fait de leur fonction. Ils sont dans le village les représentants de la S.T.N. et bénéficient d'un certain pouvoir. Mais il s'agit souvent de jeunes qui avaient été scolarisés et se trouvaient en marge de la vie paysanne. Sans expérience agricole solide, leur encadrement n'est pas toujours apprécié, et il faut toute l'autorité des responsables de la S.T.N. pour arriver à imposer certains.

En général, toutes ces personnes coexistent de façon assez pacifique. Les conflits latents qui éclatent parfois entre l'encadrement et les paysans sont inévitables et ne font que traduire l'ambiguïté d'une opération de développement très organisée où l'autorité appartient à ceux qui ont le pouvoir économique, mais où les paysans sont capables d'analyser les mécanismes de l'opération et tentent d'opposer un contre-pouvoir qui leur soit propre.

CHANGEMENTS DANS LES STATUTS SOCIAUX

Les Sourga

Les nombreuses oppositions entre les chefs d'exploitation (Yal M'Bind) et leurs employés (Sourga) est un autre facteur d'agitation dans les villages.

En principe, le sourga travaille sur les champs du Yal M'Bind durant tout le cycle des cultures, en échange, il est nourri, logé et reçoit un champ d'un hectare environ, où il peut cultiver l'arachide pour son compte deux jours par semaine. Le produit de la vente de sa récolte représente son salaire pour l'hivernage. Si le statut paraît clair, en théorie, dans la réalité, il est une source fréquente de querelles.

Lorsque l'association est loyale, les deux parties en tirent un bénéfice. Le Yal M'Bind bénéficie d'une main-d'œuvre qui lui coûte uniquement le gîte et le couvert, le Sourga, à la vente de sa récolte, touche une somme substantielle dont il peut bénéficier dans son intégralité, car en dehors des semences, il n'a pas de frais à rembourser.

En fait, le chef de carré, principal bénéficiaire de l'association a tendance à vouloir augmenter le temps de travail du Sourga sur ses champs, trouvant à tort ou à raison que ce dernier consacre toute son énergie et son temps à son champ personnel. Il en résulte de nombreuses dissensions, surtout au moment des sarclages qui nécessitent un travail immédiat. Parfois, le Sourga doit sacrifier son champ et sa récolte future.

Les querelles surgissent également lorsque les épouses, participant aux travaux agricoles sur les champs du mari, ou se consacrant à leur propre champ, négligent la préparation des repas. Le maître de maison peut s'en accommoder surtout s'il s'agit de son intérêt personnel, le sourga est moins disposé à jeûner pour le bénéfice de son Yal M'Bind. Enfin, parfois des querelles naissent de la cohabitation d'adultes célibataires avec des familles étrangères. Il arrive que des scandales éclatent dans le village et c'est l'assemblée des chefs de famille qui règle le problème.

Pour toutes ces raisons, beaucoup de sourga changent de maison et de patron durant l'hivernage. En général, ils conservent le champ qu'ils ont commencé à cultiver mais vont habiter et travailler chez un autre Yal M'Bind. La rupture avec l'ancien se fait souvent avec des injures et des cris qui amentent le village, parfois quelques coups sont échangés avant que le chef du village ou des voisins n'interviennent.

En général, ces sourga sont originaires des mêmes villages du Sine que les familles migrantes. Ce sont des jeunes célibataires de 15 à 30 ans et, dans le village, ils jouent le rôle d'animateurs, organisant des fêtes et des séances de lutte. Leur association d'entraide est la plus active de toutes.

Il est à noter que les sourga font une publicité certaine pour les Terres Neuves, lorsqu'ils reviennent dans leur village après la vente des arachides. Les rendements étant très élevés, ils ont gagné beaucoup d'argent, font montre d'ostentation et sont l'objet d'envie de tous les autres villageois.

Les enfants

Un changement s'est produit sur les Terres Neuves, dans le statut social des enfants au sein de l'unité familiale. Dans le Sine, avant 15 ans, date de l'initiation et du passage à l'état adulte, l'enfant n'a pas de champ personnel, il cultive avec son

père, parfois avec sa mère. Les revenus du champ maternel vont théoriquement à l'oncle maternel, chef du matrilineage chargé de garder les revenus et de les transformer en troupeau, qui représente la forme d'accumulation de la richesse du matrilineage.

Après l'initiation, le jeune homme continue de travailler avec son père, même après son mariage, tout en disposant d'un champ d'arachide personnel, dont le revenu lui permet de faire face à ses dépenses propres; éventuellement le surplus va à sa mère qui le remet à l'oncle maternel pour acheter du bétail. En fait, actuellement les jeunes n'ont pas de revenus suffisants pour en remettre une partie au chef du matrilineage. Si les revenus existent, ils les gardent pour leurs dépenses. Ainsi dans le Sine, le jeune homme possède un statut de sourga à partir de l'initiation au sortir de l'adolescence. Auparavant, cultivant avec son père ou sa mère, il n'a pas d'autonomie au sein de la famille, comme unité de production.

Sur les Terres Neuves, tous les membres de la famille, même les enfants dès qu'ils sont en âge de travailler, vers dix ans, réclament leur propre champ d'arachide pour bénéficier d'un revenu monétaire personnel; très jeunes, ils veulent avoir un statut de sourga.

Des querelles ont éclaté entre de très jeunes enfants et leurs parents à ce sujet, les enfants revendiquant une certaine autonomie, un champ personnel, des semences d'arachide, les parents peu habitués à de telles démarches dans le Sine ne voulant rien entendre.

Ces querelles au sein des familles surgissent parfois sur la place publique, les enfants abandonnant le domicile paternel pour se réfugier dans une autre famille. L'autorité paternelle n'étant plus assez forte pour imposer sa loi, les statuts familiaux traditionnels ont éclaté, et c'est l'assemblée villageoise qui a arbitré les conflits, souvent d'ailleurs en faveur des jeunes, chose impensable dans le Sine. Le statut d'autorité du chef de famille, détenteur du pouvoir économique se trouve remis en question.

Les Femmes

Les femmes elles aussi veulent conserver une certaine autonomie financière et avaient, avant les enfants, déjà obtenu leur propre champ d'arachide. C'est pourquoi elles voient sans déplaisir arriver au domicile des coépouses qui, en partageant les tâches domestiques, leur permettent de s'occuper davantage de leurs cultures.

Les avantages de plusieurs épouses dans le système de culture extensive des Terres Neuves sont si nets et pour le mari et pour les co-épouses que même les chefs de famille catholiques, donc monogames, ont contracté un deuxième mariage avec l'accord et

même à la demande de leur première épouse. Les familles catholiques étaient désavantagées dans ce contexte de culture extensive, elles ne pouvaient pas prendre plusieurs Sourga et l'unique épouse était accablée sous les travaux domestiques, sans pouvoir aider le mari dans les champs et surtout sans revenus personnels à la vente de l'arachide.

Toutes ces pressions jouent dans le sens d'une intensification de la culture. Chaque travailleur veut bénéficier d'un revenu personnel et jamais l'arachide n'a mieux mérité son nom de culture de rente. Les champs des femmes et des enfants ne sont pas toujours très bien cultivés, étant souvent situés dans des zones défrichées hâtivement; le revenu est en général faible. Les chefs de famille se réservent les meilleures terres et le matériel agricole « moderne ». Ils acceptent difficilement de voir leurs propres enfants et leurs femmes se dissocier d'eux sur le plan économique. Le pouvoir traditionnel du chef de famille éclate sous l'emprise des changements économiques.

L'insertion du nouveau milieu social et ses relations avec les villages anciens de la zone d'origine (pays Serer) et du Sénégal Oriental

Après trois années, les six villages Serer installés dans les Terres Neuves, tout en ayant réussi leur enracinement parmi les populations du Sénégal Oriental, ont su garder des rapports très étroits avec leur milieu d'origine dans le Sine.

LA BIPOLARISATION DES FAMILLES SERER

Rapports villages du Sine - villages nouveaux

300 km environ séparent l'arrondissement de Niakhar de celui de Koumpentoum. Cette distance relativement très élevée fut au départ l'un des freins à la migration. Les familles restant dans le Sine — surtout les vieux — redoutaient de perdre à jamais leurs enfants. Les visites semblaient en effet difficilement réalisables, vu les difficultés de transport en commun — 2 jours en 3 étapes successives — et le coût élevé du voyage, 1 000 F au minimum sans bagages. Malgré ce handicap, il s'avère que les contacts entre les migrants et leur famille d'origine sont extrêmement fréquents. La première année, la moitié des migrants a reçu la visite d'un ou plusieurs parents venus du département de Fatick, tandis que les habitants des nouveaux villages ont eux-mêmes envoyé un représentant dans le Sine.

Car ceux qui sont partis l'on fait en accord avec leur famille et même bien souvent envoyés par

celle-ci. La solidarité familiale, loin d'être entamée par l'éloignement, s'en est trouvée renforcée.

La migration ne crée pas une rupture, un éclatement du groupe familial, mais établit une bipolarisation de la famille dont un des « pôles » a pour mission de soutenir l'autre.

Signification des visites

Lorsque surgit un décès ou un événement grave dans le Sine, les parents des Terres Neuves sont avertis et regagnent leur ancien village; la communauté familiale reste intacte. De leur côté, les migrants ne sont pas abandonnés et les témoignages d'unité entre les deux groupes demeurent fréquents.

Les secours en argent, en nourriture ou en biens matériels apportés aux familles Serer restées dans la région d'origine sont relativement très importants.

Selon une enquête rétrospective faite en mai 1974, auprès de 150 familles installées sur les Terres Neuves à cette époque, 130 avaient envoyé une aide à leur famille. Les autres étaient des familles d'origine Toucouleur, implantées en Pays Serer depuis une cinquantaine d'années seulement et généralement sans liens familiaux dans les zones de départ.

La somme globale de 724 900 francs aurait été envoyée dans le Sine, soit en moyenne 5 600 francs par famille. Une telle somme est d'ailleurs plutôt inférieure que supérieure à la réalité. Car s'agissant d'une enquête rétrospective, les familles n'ont précisé que les sommes dont elles se souviennent. Et la tendance est plutôt de diminuer l'estimation de cette aide pécuniaire de peur que les responsables de l'opération ne viennent reprocher aux paysans de n'avoir pas réinvesti cet argent dans les villages des Terres Neuves ou remboursé leur dette.

L'argent n'est qu'une partie des secours envoyés à la famille. *Les dons de mil* sont très importants. Il a été impossible de mesurer la quantité exacte expédiée dans le Sine. On peut cependant faire une estimation approximative. Les expéditions se sont faites essentiellement par le car qui amenait les nouveaux migrants dans le Sénégal-Oriental, il repartait, en moyenne avec trois sacs de mil de 100 kg à chaque voyage. Or, ayant fait 32 allers-retours, il a ainsi emporté environ dix tonnes de mil dans le Sine. Sans doute, d'autres moyens ont-ils été utilisés et la quantité réelle est-elle plus importante. Car chaque ménage des Terres Neuves, dont une partie de la famille est restée dans le Sine, a envoyé au moins un sac de mil.

Un autre envoi très apprécié dans le Sine est le *coton*. Les Serer connaissaient déjà le coton mais sous forme d'arbustes pérennes, maintenus en bordure de quelques champs. Ces arbustes étaient d'ailleurs en voie de disparition depuis une vingtaine

d'années. Si autrefois les femmes filaient et tissaient leur propres pagnes, cet artisanat était en 1972 en voie d'extinction.

Les migrants des Terres Neuves ont dû cultiver au moins un quart d'hectares de coton, comme il était prévu dans le contrat avec la S.T.N. Et si les modalités de la culture et les plants, sous leur forme de culture industrielle, étaient nouveaux pour les paysans, la récolte des graines ne l'était pas.

Ils se sont souvenus de leurs vieux parents dans le Sine qui autrefois filaient et tissaient le coton, et leur ont envoyé quelques sacs. Ce cadeau fut très apprécié dans les villages; il avait aussi valeur de symbole, le lien entre Anciens et Nouveaux villages était noué. Dans le Sine, les femmes ont repris leur fuseau et les tisserands leurs métiers à tisser. Actuellement, les familles montrent fièrement les vêtements et les couvertures, tissés à partir du coton cultivé par les enfants sur les Terres Neuves.

Ainsi le coton a créé un contact profond entre les deux zones. Par ailleurs, il a réveillé un travail artisanal en voie de disparition et permis la fabrication de vêtements traditionnels.

L'aide économique apportée par les migrants aux familles du Sine est donc très appréciable. Elle a permis aux parents des migrants de subsister durant la période de pénurie, d'éviter des départs vers les villes ou vers d'autres régions agricoles, ce qui était d'ailleurs le but de la migration d'une fraction de la famille. Cette partition géographique est la condition pour maintenir l'unité vitale de l'ensemble familial.

Les migrants qui reviennent dans leur village sont très bien accueillis. Ils sont considérés comme les parents riches, ou en voie de réussir. En général d'ailleurs, ils sont mieux habillés que les villageois, certes parce qu'ils sont en visite et qu'ils ne travaillent pas, mais aussi parce qu'ils prennent soin d'acheter des vêtements neufs avant de venir. Les dons qu'ils offrent lors de leurs visites à la famille et accessoirement aux voisins et amis contribuent grandement à rehausser leur prestige.

En 1974, à la suite d'une bonne récolte d'arachide, trente et un chefs de familles des Terres Neuves sont venus dans le Sine et au cours de leur séjour ont pris une deuxième ou une troisième épouse. L'affaire a été rapidement conclue puisqu'ils avaient l'argent pour payer la dot à la famille de la fiancée. Il existe une part d'ostentation dans ces mariages, mais il s'agit également d'un calcul économique très rationnel. Les femmes en économie agricole représentent un surcroît de main-d'œuvre. Leur travail sur les champs d'exploitation est loin d'être négligeable. Le polygame possède ainsi une supériorité sur celui qui demeure monogame.

La culture extensive de l'arachide et du coton,

adoptée sur les Terres Neuves, favorise l'accès à un statut social élevé qui permet la polygamie et par là un accroissement des richesses.

Les liens entre les familles du Sine et des Terres Neuves sont aussi profondément religieux. Dans la religion Serer traditionnelle, avant de consommer les produits de la nouvelle récolte, il est nécessaire de faire des libations de lait et de mil aux « Pangol », les ancêtres défunts. C'est le maître des Pangol de la famille (Yal Pangol), seul, qui peut sacrifier sur l'autel domestique.

C'est ainsi que la première année de la migration les paysans repartaient dans le Sine après la récolte pour accomplir les rites religieux. En 1975, une enquête plus exhaustive a révélé que certaines familles avaient érigé des autels pour les Pangol dans les nouveaux villages après avoir ramené un peu de terre du Sine où loge l'esprit. Il semble donc que les villages des Terres Neuves s'implantent solidement et que peu à peu, ils sont reconnus et habités par les divinités protectrices des Serer.

Il existe ainsi une continuité entre villages du Sine et nouveaux villages du Sénégal-Oriental. Cette réimplantation des Pangol est une transposition, au niveau de la symbolique religieuse, de l'acceptation de la migration, par l'entité familiale.

RELATIONS AVEC LES VILLAGES AUTOCHTONES

Le peuplement ancien de la zone n'est pas homogène, une vingtaine de petits villages étaient disséminés dans la forêt avant l'arrivée des migrants Serer. Les plus anciens habitants sont les Manding mais on ne les retrouve que dans un seul village. Les Peul Niani, les Toucouleur, les Bambara, les Wolof et les Peul du Fouta se partagent les autres villages d'une façon très pacifique. Les six villages nouveaux se trouvent tous à quelques kilomètres d'un village autochtone et cette proximité a favorisé dès le départ de l'opération des contacts fréquents et divers.

Les habitants des anciens villages n'ont jamais manifesté d'hostilité à l'égard des migrants Serer : vu la faible densité initiale de cette zone inférieure à 5 habitants au km², la migration ne posait aucun problème d'occupation du sol. La forêt est grande, il suffit de défricher.

Aucun village ne revendique de droits fonciers anciens. Les nouveaux arrivants n'ont pas été perçus comme des rivaux pour l'appropriation foncière ou du moins la mise en valeur des terres. Dans la mesure où l'opération contribuait à désenclaver la région par la construction de pistes et assurait une certaine infrastructure sociale, dispensaire, école, encadreurs, elle fût bien accueillie.

Les responsables S.T.N. de leur côté ont su inté-

resser les villages anciens à l'opération. Des artisans ont été recrutés, pour les constructions et les travaux d'installation, ce qui s'est traduit pour eux par un apport monétaire non négligeable et très apprécié. Des puits ont été creusés par la S.T.N. dans deux villages anciens et un forage installé dans un autre. Les arrivants ont donc bénéficié d'un préjugé tout à fait favorable et des contacts cordiaux se sont d'emblée établis : les premiers jours, les paysans autochtones ont prêté leur aide à l'installation, fournissant des outils, des denrées alimentaires, prêtant des terres déjà défrichées. Par la suite, des relations commerciales se sont instaurées, et des échanges de travaux ont parfois eu lieu, surtout lors des santanés organisés par les autochtones.

Les visites sont fréquentes et leurs motifs variés ;

— *D'abord économiques et commerciales* : c'est dans les villages anciens que les Serer vont acheter du bétail, des noix de cola, du lait caillé, du tabac.

— *Les participations aux fêtes villageoises* ou familiales, baptêmes, mariages, sépultures sont fréquentes.

— *Aides aux travaux agricoles* : les récents arrivés vont aider les autochtones, non seulement au cours de santané, mais aussi individuellement, surtout lorsqu'ils ont emprunté des champs dans le village pour cultiver le mil.

— *Relations avec les guérisseurs et les marabouts* : les migrants vont trouver des guérisseurs traditionnels dans les villages anciens en cas de maladie. Malgré la différence ethnique, ils les ont adoptés et en l'absence de la médecine moderne n'hésitent pas à envoyer les enfants malades. Les marabouts réputés reçoivent également la visite des Serer musulmans. Ils leur enseignent le coran, président aux cérémonies de baptême, de mariage ou de funérailles.

Les Serer ont remarqué des coutumes différentes chez les habitants anciens de la zone, telle l'excision des jeunes filles, qu'eux-mêmes ne pratiquent pas. Ils sont quelque peu étonnés par le statut des femmes Peul Niani et Toucouleur qui ne cultivent pas. Mais il n'existe aucune opposition culturelle profonde. Il est vrai qu'aucun mariage inter-ethnique ne s'est produit jusqu'alors et aucun Serer n'envisage d'épouser une fille autochtone.

Après l'installation des 300 familles dans les six villages nouveaux, et la rapide extension des cultures, des problèmes commencent à apparaître qui risquent de se multiplier avec l'installation de nouveaux migrants.

Les autochtones ont des troupeaux assez importants et jusqu'à l'arrivée des Serer, les zones de pâturage dans la forêt arbustive ne connaissaient

pratiquement pas de limites. Actuellement, les terres de parcours traditionnelles se raréfient. Il est arrivé parfois qu'un troupeau mal gardé dévaste les champs des cultivateurs Serer. Ceux-ci réagissent fort énergiquement devant un tel saccage, confisquent les bêtes et exigent une forte amende, jusqu'à dix mille francs de dommage aux propriétaires (700 F par sabot). Les éleveurs commencent à sentir les limitations qu'imposent la présence des nouveaux cultivateurs dans la zone. Ils réclament actuellement des zones de passage pour leurs troupeaux.

Par ailleurs, dans leur ardeur à défricher et à étendre leurs champs, les Serer de certains villages ont dépassé les limites qui avaient été fixées et se sont retrouvés sur les champs des villages anciens. Les premiers conflits fonciers sont apparus. Ces problèmes réglés jusqu'à présent par les responsables de la S.T.N., seront plus aigus si d'autres villages sont créés ainsi qu'il a été prévu.

Si la terre existe en abondance et n'a pas engendré jusqu'à présent trop de conflits, la pénurie d'eau est une cause constante de querelles. Les habitants des villages nouveaux, privés d'eau, se voient dans l'obligation d'aller en chercher dans les puits des villages anciens, déjà à peine suffisants pour répondre aux besoins des habitants et de leurs troupeaux.

Les autochtones ont donc parfois interdit aux nouveaux l'accès de leur puits.

Ces légers conflits risquent de s'envenimer si la zone devient trop peuplée. D'autant plus que les migrants font preuve d'un dynamisme indéniable, pratiquant une culture très extensive, et voulant s'appropriier au maximum la terre cultivable. Ils bénéficient en plus d'aides matérielles multiples : prime d'installation, crédits, équipements..., indiscutablement supérieures à celles des autochtones. Les résultats traduisent cette différence, et peu à peu, une différenciation économique risque d'établir un clivage de plus en plus accusé entre les villages anciens et nouveaux.

Conclusion

Au plan économique et démographique, il convient de garder présent à l'esprit la taille limitée de l'opération. Replacée à l'échelle du département de Fatick, et à plus forte raison à celle du bassin de l'arachide, elle prend une dimension très restreinte. Au niveau du département de Fatick : 1 % de la population est partie sur les Terres Neuves. 3 % de la population est composée de parents proches des migrants, qui peuvent donc effectivement bénéficier de l'aide des migrants et des terres libérées par leur départ. Au niveau de l'arrondissement de Niakhar : 2 % de la population est partie sur les Terres Neuves, et 7 % est composée des familles des migrants.

A l'intérieur des familles du Sine concernées par la migration, 29 % des habitants sont partis. C'est évidemment à ce seul niveau que l'on enregistre une réelle décongestion.

Simple bouffée d'oxygène, elle est, à son stade actuel, bien loin de résoudre les problèmes socio-économiques de la société Serer qui restent entiers : terres épuisées et insuffisantes pour faire vivre toute la population agricole. Il est vrai qu'il s'agit d'une opération expérimentale qui en principe doit se poursuivre et amorcer un mouvement migratoire beaucoup plus général. Mais il n'est pas sûr que la migration soit la véritable solution aux problèmes du vieux bassin arachidier.

Dimension économique très restreinte certes, mais impact psychologique et symbolique combien plus considérable. L'opération Terres Neuves, grâce aux résultats agricoles acquis, a spectaculairement renforcé les paysans du Sine dans la conscience qu'ils avaient de l'épuisement de leur sol. Il est certain que la propagande a porté « a contrario » pour montrer que les terres de l'ouest du Sénégal sont « vieilles », c'est-à-dire épuisées et sans valeur, de la même manière que l'on parle d'un vieux vêtement ou d'un vieil outil. Cette opération prend valeur d'exemple en permettant à chacun d'envisager une possibilité réelle de solution de ses problèmes économiques.

Au niveau national, une telle création sert de justification aux pouvoirs publics et aux autorités politiques qui peuvent arguer du projet Terres Neuves pour montrer tout l'intérêt qu'ils portent aux problèmes de la société Serer et d'une façon plus large à ceux de l'agriculture sénégalaise. L'impact idéologique de ce projet revêt donc une grande importance. Les Terres Neuves constituent une excellente opération publicitaire pour montrer aux agriculteurs sénégalais que les responsables nationaux s'intéressent à leurs problèmes et essaient de les résoudre. La répercussion symbolique se fait sentir à la fois dans les terres de l'ouest, épuisées par un siècle de culture arachidière et où la situation socio-économique des paysans arrive à un point de rupture, et dans la région du Sénégal Oriental, reléguée loin de la capitale et sous-équipée. Les autorités montrent ainsi qu'elles s'intéressent aux habitants des vieilles terres du bassin de l'arachide et au développement du Sénégal oriental en ouvrant celui-ci à l'agriculture pionnière. Un autre but de cette opération sur le plan idéologique est de lutter contre l'exode rural. Chaque année, une masse de jeunes et d'adultes quittent leurs villages pour aller grossir les rangs des chômeurs urbains. Les Terres Neuves permettent d'offrir une alternative, réelle pour un petit nombre, ayant valeur d'exemplarité pour les autres.

Toutefois, il convient de souligner que de telles

créations de nouveaux milieux sociaux, organisées par un pouvoir centralisé, extérieur à la société concernée ne sont pas sans présenter des contreparties : aliénation du paysan par rapport à son milieu, création d'une mentalité d'assisté et perte de la responsabilité personnelle au profit de l'autorité des responsables de l'opération. L'idéologie du paysan moderne, véhiculée par ce genre de projet n'est pas dépourvue d'ambiguïté ; le « pionnier », fatalement conduit à l'extension des cultures de rente pour payer les dettes contractées, est réduit à l'état de

salarié, non pas mensuel, mais annuel, et lorsque toutes les charges sont déduites, le revenu permet juste la subsistance et l'aide à la famille. En fait, lié par un contrat très détaillé à la société de développement, il s'apparente plus à un fermier qu'à un véritable propriétaire, libre de sa terre et de ses choix.

*Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M.
le 4 avril 1979.*